

## Procès-verbal du Conseil d'école du 12 novembre 2019

A l'occasion de cette rentrée scolaire, nous avons accueilli 3 nouvelles collègues :

Malvina Andris, Catherine Fourel et Nathalie Goujon. Elles ont adopté l'ensemble des projets initiés par l'équipe en place et nous les en remercions.

Merci également à Béatrice Zimmer qui a assuré l'intérim de direction au mois de septembre.

### 1. Attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Le Conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au Dasen, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale.

- Modalités d'élections de parents d'élèves.

A l'unanimité, nous adoptons des élections des parents au Conseil d'école uniquement par correspondance. Il faudra imaginer des stratégies visant à limiter le risque d'une baisse importante de la participation.

### 2. Point sur la rentrée (*Mis à jour le 25 novembre 2019*)

17 classes - 411 élèves – 24,17 élèves par classe

CP1	CP2	CP3	CP CE1	CE1	CE1	CE1	CE2	CE2	CE2	CM1	CM1	CM1	CM1	CM2	CM2	CM2
25	24	24	22	27	26	26	24	23	23	23	22	22	22	26	26	26

### 3. Travaux effectués pendant l'été

- Changement des fenêtres à Brassens : 1<sup>er</sup> étage côté nord (isolation)
  - La rénovation doit se poursuivre dans la classe de Madame Sabatier (RDC, nord) pendant les congés de Noël.

- Interphone vidéo (sécurité)

On peut à présent entendre et voir les visiteurs qui se présentent aux portails des deux bâtiments avant de déclencher l'ouverture.

- Mur de la cour de Brassens.

Le mur qui présentait des fissures inquiétantes a été détruit et reconstruit sur plusieurs dizaines de mètres.

### 4. Point sur la coopérative

- Solde au 31 août : 5291,81€
  - Annulation de la fête de l'école (canicule) : manque à gagner d'environ 2000€
  - Augmentation du coût des prestations (bus, activités), nouveaux projets (escrime, ...)
  - Les cotisations des parents sont passées de 12€ à 15€ (le même montant qu'à la maternelle)
  - Cotisations-parents de rentrée :
    - 2018-2019 = 3.987€ (420 élèves)
    - 2019-2020 = 4.365€ (407 élèves)

### 5. Projet d'école, projets de l'année

- Livre de l'année : un album souvenir pour chaque année scolaire, proposé à la vente aux familles début juin. En partenariat avec notre photographe habituel qui est aussi imprimeur. Avec pour objectif de continuer à financer des projets ambitieux. Proposition d'y associer le périscolaire.
- Théâtre CP/CE1/CE2 : Travail avec des animatrices qualifiées (de janvier à mars) devant aboutir à deux représentations offertes aux parents.
  - Budget de 6000€ à assumer conjointement par la Coopérative de l'école et le budget Mairie. Madame Gautier, adjointe aux affaires scolaires confirme une aide exceptionnelle de 1200€ plus un reliquat de 600€ de l'année passée.

- Le projet théâtre étant la priorité de l'année pour les CP/CE1/CE2, il est probable que d'autres projets (équitation, golf) soient réduits ou abandonnés pour des questions budgétaires. Le directeur communiquera avec les associations sur le coût et le détail du financement des sorties pour permettre éventuellement que des actions puissent être mises en place pour compenser.
  
- Développement durable

Notre école s'est inscrite au programme international Eco Ecole qui propose aux établissements scolaires une méthodologie, des outils pédagogiques et potentiellement une labellisation Eco Ecole.

*49.000 écoles dans 62 pays*

Pour 2019-2020, nous avons retenu le thème des déchets

- Collecte du papier, des piles, des gourdes compote
- Visite des CE2 à l'usine de valorisation des déchets
- Autres pistes à suivre : Déchets verts (composteurs), stylos, cantine, mégots, ...
  
- Ecole numérique
  - Notre école a été labellisée Ecole numérique du fait de son niveau d'équipement et de ses pratiques relatives aux nouvelles technologies (Partenariat école/mairie/éducation nationale)

Cela encourage et facilite le dialogue entre partenaires

Besoins exprimés : licence Office sur les postes de l'école, classe informatique mobile (tablettes).

- Climat scolaire (incivilités, violence, harcèlement, place des parents dans l'école, co-éducation)
  1. Nous vivons dans une société de moins en moins violente au fil des siècles, contrairement aux idées reçues (via les médias). Le sujet de la violence à l'école n'est pas sur le devant de la scène du fait d'une détérioration de la sécurité dans les écoles, mais du fait d'une tolérance zéro face à ces phénomènes.

Nous multiplions les actions de prévention :

- Travail sur les messages clairs en cycle 2.
- Interventions de l'infirmière scolaire et de la BPDJ en cycle 3.
- Sur une idée de l'AIPE, nous organiserons une demi-journée de prévention à Brel (16 décembre) et à Brassens (17 décembre) : les élèves participeront en demi-

classes à des ateliers ludique sur le thème du Bien vivre ensemble, animés par les enseignants, des animateurs de Mairie et des parents d'élèves (partenariat avec la MAE).

## 6. PPMS

- Lors des épisodes caniculaires de juin, d'un niveau inconnu auparavant, nous avons tant bien que mal improvisé des réponses et suivi les consignes du rectorat. La proposition du Service périscolaire d'accueillir des élèves dans ses locaux climatisés nous a semblé pertinente. Il reste à formaliser notre action en vue de prochains épisodes caniculaires malheureusement probables. A commencer par le relevé systématique des températures en classe et leur communication régulière à l'administration, à la Mairie et aux familles afin que chacun puisse aider à proposer une réaction adaptée. La question de la climatisation du bâtiment Brassens risque de se poser de façon de plus en plus aiguë.

## 7. Questions AIPE

- Spectacle de fin d'année ?
  - Les classes de cycle 2 participant au projet théâtre ne proposeront pas un spectacle chorale. Le travail d'Education Musicale avec Madame De Sola reste du plus grand intérêt et est maintenu.
  - L'AIPE propose d'organiser les « After » des représentations théâtrales comme elle le fait déjà pour les spectacle chorale.
- Zéro papier et suppression des flyers : objectif à atteindre
  - L'usage de l'ENT se développe lentement, les associations de parents sont invitées à communiquer leurs informations à l'école pour publication sur l'ENT. L'expérience des Services périscolaires nous engage à la prudence. Nous doublons encore les informations (papier + digital)
  - A éclaircir : la gestion technique des codes d'accès « parents » ayant des enfants dans plusieurs classes voire plusieurs écoles de Baillargues.
- Règlement intérieur, sanctions, punitions
  - L'arsenal des punitions autorisées à l'école élémentaire reste extrêmement limité (*les réprimandes ; L'isolement momentané et sous surveillance ; La privation partielle de la récréation avec un travail à réaliser*).
  - Ces punitions relèvent de la responsabilité exclusive des enseignants qui les appliquent au cas par cas (circonstances, antécédents, etc...), et en toute indépendance.
- Dates du parcours du cœur : 3 avril, et du goûter de Noël : 20 décembre
- Journée sur le « Bien vivre ensemble » : voir plus haut dans le texte

- Actions AIPE :
  1. le goûter de Noël, en partenariat avec la Mairie : cette année la quantité d'emballages sera réduite au mieux.
  2. Le stand « café » au parcours du cœur et un partenariat avec le club de volley de Montpellier.
  3. Le loto des écoles (05/03/2019)
  4. Les « After », boissons et snacks offerts aux enfants et leurs parents à la fin des spectacles de l'école.
  5. Prix des Incorruptibles : achat d'une série supplémentaire de livres pour chaque CM2.

## 8. Questions GPE

- Sensibilisation sur les jeux dangereux.
 

Comme nous l'avons expérimenté en ce début d'année, l'apparition d'un jeu dangereux fait l'objet d'une communication rapide entre scolaire, périscolaire et parents. Les enseignants font alors une intervention en classe. On évitera de discuter en classe des jeux dangereux connus de façon exhaustive afin d'éviter de faire naître des vocations.
- Toilettes
 

Des élèves se plaignent de l'agitation qui règne parfois dans les toilettes et vont éviter de les fréquenter. Ces lieux sont sous la responsabilité des enseignants de service.
- Photos des fratries élémentaire / maternelle
 

On évitera de concurrencer davantage les studios photos privés, sachant qu'en théorie seules les photos « scolaires » sont autorisées.
- Cantine :
 

Les parents craignent qu'il y ait eu encore des punitions collectives. Monsieur Vidal rappelle qu'asseoir les élèves un moment pour rappeler les règles de fonctionnement et de comportement n'est pas une punition mais que cela peut être rapporté comme tel par les enfants. Surtout, il encourage les parents à le contacter dès qu'une inquiétude survient afin qu'il puisse y travailler à chaud avec son équipe. Enfin, les plaintes anonymes sont difficilement acceptables.
- Sécurité bus : Du fait des travaux sur la voirie de Baillargues, le ramassage des élèves par bus (piscine, sorties, ...) se fait sur la RN113 (rue des Colombiers), côté école. Un malentendu avec un chauffeur (c'est rarement le même) a amené une fois la classe à traverser la route pour prendre le bus. Les travaux sont apparemment quasiment achevés à proximité du Crédit Agricole et permettront de revenir bientôt sur notre lieu d'embarquement habituel.

- Actions GPE

- Goûter parents conviviaux
- Goûter à la Chèvrerie pour les participants au concours « Top Chèvre».
- Bal d'Halloween
- Puces enfants avec vente de sapins de Noël

## 9. Sécurité routière

La Mairie rappelle la nécessité pour chacun de respecter l'interdiction faite de circuler à deux-roues, skates, rollers, etc... dans les allées piétonnes aux abords des école. La Police Municipale a communiqué sur le sujet à travers les cahiers de liaison des élèves ainsi que l'ENT de l'école.